

POPULATION ET TRAVAIL

Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France)
<http://www.aidelf.org> – Courriel : aidelf-colloque2006@ined.fr

L'effet du travail féminin sur l'espacement des grossesses à Dakar et à Lomé

Donatien BEGUY

IRD, UR DIAL, Equipe Jeremi (Dakar-Sénégal)

Introduction

Le travail des femmes est souvent stigmatisé comme jouant un rôle important dans la compréhension et l'explication des variations de la fécondité dans et entre les pays (Standing, 1983 ; Brewster et Rindfuss, 1996 ; Shockaert, 2005). En fait, les parcours professionnel et familial des femmes sont souvent en concurrence durant toute leur vie car dans la plupart des sociétés, la division sexuelle des tâches est tout à fait défavorable aux femmes qui sont obligées de partager leur temps entre production et reproduction. Il semble que la double présence des femmes dans la sphère productive et dans celle reproductive a toujours été encouragée ou limitée par les formes de l'organisation sociale, lesquelles en établissent les conditions et les modalités (Kempeneers, 1989 ; Opong, 1991). Si dans la plupart des sociétés, les femmes sont tenues d'être avant tout épouses et mères (alors que l'homme est chargé d'assurer la sécurité économique du foyer en exerçant une activité économique), il n'en demeure pas moins vrai qu'elles sont aussi présentes dans la production. Mais, en assumant seules les tâches domestiques, les femmes, par ailleurs moins scolarisées que les hommes, disposent de moins de temps pour exercer des activités économiques, les secondes entrant en conflit avec les premières. Les femmes vont donc durant toute leur vie devoir faire face à un conflit entre leur rôle de femme et celui de travailleuse ; ce conflit serait exacerbé durant la période de procréation (Kouamé, 1999 ; Collier *et al.*, 1994). De ce fait, lorsqu'elles travaillent, les emplois occupés constituent souvent des extensions des tâches domestiques auxquelles elles sont assignées ; ils sont précaires, mal payés, instables et offrant peu de possibilités d'avancement (Piché *et al.*, 1989 ; Kempeneers et Lelièvre, 1991). On note ainsi qu'en milieu urbain en Afrique subsaharienne, les femmes occupent généralement les emplois précaires du secteur informel, lequel constitue le principal débouché depuis que les difficultés économiques des années 1980 ont drastiquement diminué les capacités d'absorption de la main-d'œuvre par le secteur public moderne. D'ailleurs, les femmes s'y investissent de plus en plus, à la recherche de revenus pour palier le manque ou l'insuffisance de ressources financières du mari, jadis pourvoyeur financier principal du foyer.

En étudiant le lien entre emploi féminin et fécondité, cette communication essaie justement de vérifier l'existence, pour les femmes à Dakar au Sénégal et Lomé au Togo, d'un conflit entre leurs rôles de travailleuse et de mère et des termes dans lesquels il se pose dans les deux villes. Car les deux villes, toutes deux en proie à un contexte économique morose¹ depuis plusieurs années ont des environnements culturels différents. En fait, si le système patriarcal est dominant dans les deux villes, la société musulmane dakaroise perçoit mal le travail des femmes alors que Lomé, chrétienne et animiste accepte et encourage depuis fort longtemps leur présence dans la vie économique. Dakar et Lomé n'offrent vraisemblablement pas les mêmes opportunités ni n'impose les mêmes contraintes aux femmes pour concilier emploi et obligations familiales. Les contextes des deux capitales induisent-ils des spécificités propres quant à une éventuelle relation entre vie reproductive et vie professionnelle ? Les différences

¹ On note tout de même que le Sénégal ayant connu une transition démocratique continue de bénéficier de l'appui financier international alors que le Togo est mis au ban de la communauté internationale pour des raisons inverses.

contextuelles peuvent ainsi altérer la portée des attributs individuels pouvant influencer le lien travail féminin-fécondité. Quel est l'impact du travail féminin sur la fécondité des femmes à Dakar et à Lomé ? La vie reproductive des femmes varie-t-elle selon le type d'emploi exercé dans ces deux capitales ?

Mais au-delà de la mesure des différences entre les deux villes quant à la relation entre le travail féminin et la fécondité, cette comparaison Dakar-Lomé peut permettre aussi de donner une réponse à une question théorique classique que l'on se pose à propos de l'Afrique, celle de savoir si les pesanteurs culturelles peuvent constituer un frein au mouvement vers la modernité. Le contexte socio-culturel pèse-t-il plus que le contexte économique dans le processus de transition de la fécondité ? On peut en effet tirer des enseignements au regard de l'impact de l'activité féminine sur la fécondité dans les deux villes, sur le rôle des contextes spécifiques dans la baisse de la fécondité en Afrique. Car si certaines approches théoriques de la baisse de la fécondité attribuent un grand rôle à la participation de la femme à l'activité économique, il semblerait que cette influence dépend du degré d'inégalité des sexes, lequel varie d'une société à l'autre. En effet, la baisse de la fécondité est ralentie dans un contexte empreint de fortes inégalités sexuelles ; la transition de la fécondité serait, toutes choses égales par ailleurs, plus rapide dans une société où règne l'égalité des sexes que dans une autre où les hommes sont « supérieurs » aux femmes (Oppong, 1988 ; Caldwell, 1982). C'est en cela qu'on peut se poser la question dans le contexte africain où l'organisation sociale, souvent patriarcale soutient et perpétue matériellement et idéologiquement l'inégalité sexuelle. Le patriarcat permet aux aînés de contrôler la production et la reproduction mais prône aussi que les femmes et les enfants doivent être sous la responsabilité des hommes (Oppong, 1988 ; Caldwell, 1982). La place de la femme est au foyer pour mettre au monde et s'occuper des enfants alors que celle de l'homme est dans la sphère économique afin de travailler pour s'occuper de sa famille. Cette réalité socialement construite est de nature à altérer les aspirations et attitudes des femmes en matière d'emploi et de fécondité. Il semble que certaines femmes sont tellement convaincues que leur place dans la société se trouve au foyer conjugal qu'elles anticipent et choisissent en amont d'occuper des emplois moins contraignants afin de s'adonner à leurs obligations maternelles. C'est en cela que la comparaison entre deux villes contrastées dont les contextes culturels distincts n'induisent pas les mêmes attitudes et aspirations quant aux rôles féminins peut être intéressante pour juger de l'importance des valeurs et normes dans le processus de baisse de la fécondité en Afrique. L'approche féministe situe la baisse de la fécondité dans le contexte des transformations dans la division sexuelle du travail à la fois dans les activités productives et reproductives (Piché et Poirier, 1995). Au cours du développement économique, l'accroissement de l'éducation et du travail des femmes à l'extérieur de la famille peut réduire la subordination des femmes et permettre d'une part à ces dernières d'accroître leurs rôles économiques et d'autre part d'impliquer davantage les hommes dans les activités reproductives. Mais ces transformations sont-elles possibles ou ne sont-elles pas ralenties dans un contexte où les perceptions des rôles féminins sont assez marquées ? L'incompatibilité des rôles productif et reproductif des femmes et l'augmentation des coûts d'opportunités censées naître de la participation des femmes à l'activité économique suffisent-elles à entraîner une baisse de la fécondité ou alors sont-elles court-circuitées par les normes et valeurs culturelles prévalant dans une société donnée ? La comparaison du lien entre le travail féminin et la fécondité dans deux sociétés patriarcales contrastées dans lesquelles le travail féminin ne revêt pas le même sens sociologique peut permettre de donner des éléments de réponse aux interrogations sur le frein que peut constituer le contexte socio-culturel aux transformations conduisant à la baisse de la fécondité chez les femmes africaines.

Pour essayer de répondre aux questions susmentionnées dans ce travail, nous avons utilisé les données de deux enquêtes biographiques récentes². L'enquête biographique de Lomé a été réalisée en 2000 auprès de 2536 personnes ; celle de Dakar a été menée en 2001 auprès de 1290 individus³. Dans les deux villes, les informations relatives aux biographies résidentielles, matrimoniales, professionnelles et génésiques ont été recueillies auprès de trois groupes de générations de citoyens : le groupe de générations le plus ancien a 45-59 ans au moment de l'enquête (il est né entre 1940 et 1954 à Lomé, entre 1942 et 1956 à Dakar), le groupe intermédiaire, 35-44 ans (né entre 1955 et 1964 à Lomé, entre 1957 et 1966 à Dakar) et le plus jeune 25-34 ans (né entre 1965 et 1974 à Lomé, entre 1967 et 1976 à Dakar). Les données collectées permettent de retracer la vie des enquêtés jusqu'à la date de l'enquête. Le caractère rétrospectif de ces données offre l'intérêt de pouvoir retracer l'évolution de différents événements intervenant au cours de la vie des individus enquêtés sur une période de 30 ans. Après avoir donné un bref aperçu du contexte socio-culturel des 2 villes, nous décrirons l'évolution de l'emploi féminin et de la fécondité avant de mettre en évidence un modèle explicatif de l'effet du travail féminin sur la fécondité.

Contextes de l'étude

Plus à Dakar qu'à Lomé, le contexte socio-culturel est marqué par le modèle tenace d'une forte séparation des rôles entre les conjoints et de l'idéal de la dépendance financière de l'épouse vis-à-vis du mari.

La principale différence entre les deux villes est socio-culturelle ; l'environnement culturel est largement imprégné de la religion musulmane à Dakar alors qu'à Lomé, la société est marquée par les religions chrétienne et animiste⁴. Toutefois, si les deux sociétés sont dominées chacune par un système patriarcal, les rapports sociaux de genre sont quelque peu différents à l'intérieur des unions, lesquelles gardent toute leur signification sociale de passage obligé pour la majorité sociale et échappent difficilement au contrôle de la famille élargie, tant à Dakar qu'à Lomé. Si à Lomé, une bonne mère est celle qui est capable de subvenir aux besoins de ses enfants au côté de son mari, la norme sociale à Dakar veut qu'une bonne mère soit celle qui n'ait pour unique rôle que de s'occuper du foyer conjugal. Du coup, à Lomé, le mariage n'est pas l'occasion pour une femme d'assurer sa vie sociale et économique en laissant au mari le soin de subvenir aux besoins du foyer conjugal ; les charges financières sont ainsi partagées et la femme n'est pas seulement confinée aux tâches ménagères. Thérèse Locoh (1984) fait remarquer que dans le Sud-Est du Togo, il est normal, voire indispensable, que l'épouse ne soit pas à la charge du mari. L'exercice d'une activité rémunérée est une source d'épanouissement personnel et de par le fait qu'il leur permet de contribuer aux dépenses du ménage, il constitue un élément de l'identité féminine (Thiriart, 2000). Ce qui garantit également aux femmes le respect du mari et constitue un moyen d'établir une égalité statutaire entre conjoints. Alors qu'à Dakar, l'idéal prôné est celui d'une femme inactive attendant que le mari, principal pourvoyeur de finances s'occupe entièrement du foyer conjugal (Nanitelamio, 1995 ; Adjamaqbo *et al.*, 2006). L'interruption d'activité lors du mariage est courante car le modèle idéal du mariage est celui qui garantit confort matériel et financier et exclut toute

² L'analyse du lien entre le travail féminin et la fécondité à partir de telles données pourrait ouvrir la voie à de nouvelles pistes de réflexion sur le sujet dans le contexte africain où les analyses récentes sont rares.

³ A Lomé, l'enquête a été réalisée par l'Unité de recherche démographique (URD-DGSCN, 2002) de l'Université du Bénin dans le cadre de l'*Étude togolaise sur les migrations et l'urbanisation* ; celle de Dakar a été menée par une équipe conjointe IRD (Equipe Jeremi)-IFAN-UCAD dans le cadre de l'étude *Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar* (Antoine et Fall, 2002).

⁴ Le Sénégal est constitué de 94 % de musulmans alors qu'au Togo, on compte 51% de chrétiens et 28% d'animistes.

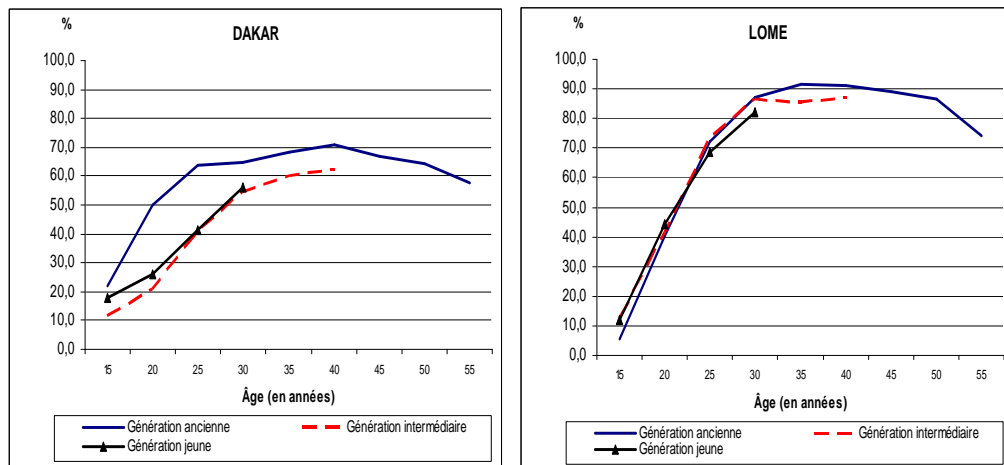
obligation de travail pour l'épouse (Adjamagbo *et al.*, 2004 ; Antoine et Dial, 2005). D'ailleurs, il semble que le divorce favorise l'émancipation économique des femmes (Antoine et Dial, 2005). Mais les difficultés économiques ressenties par les hommes ont modifié quelque peu certaines pratiques. Ainsi, les Dakaroises se voient désormais contraintes de s'investir davantage dans la recherche de revenus pour le ménage mais elles excluent, dans un jeu de dissimulation des rôles, de s'arroger la prééminence économique dans le foyer alors que celle-ci est parfois réelle compte tenu de l'incapacité des hommes à tenir leur rôle de pourvoyeur financier du ménage. Même si par l'entremise du divorce, la femme peut mettre fin à cette situation, le remariage rapide la remettra dans ce cycle tant voulu de dépendance vis-à-vis du mari (Antoine et Dial, 2005). Pour les Loméennes, l'exaspération des difficultés économiques du mari a plutôt renforcé leur rôle économique, faisant désormais d'elles les seules pourvoyeuses du foyer conjugal en ressources financières. D'où une certaine pression sur elle due à la surcharge de travail et de responsabilités (Adjamagbo *et al.*, 2006).

Un contexte économique morose dans les deux villes mais une présence dans la sphère économique ancienne et plus importante des Loméennes sur le marché de l'emploi

Loin d'en être la raison principale, on peut penser que ces normes sociales différentes quant au rôle économique de la femme influencent un tant soit peu la présence des femmes sur le marché du travail dans les deux villes. L'attitude des femmes, de leur conjoint ou de leur famille vis-à-vis du travail des femmes à l'extérieur, le manque d'aspiration professionnelle sont des facteurs pouvant concourir à réduire le travail féminin ou à orienter les femmes vers des emplois moins contraignants. L'examen des proportions de femmes en activité rémunérée à chaque âge permet de voir que les femmes sont bien plus présentes dans la vie économique à Lomé qu'à Dakar (figure 1). Au-delà de 20 ans, on note une progression plus nette des taux à Lomé alors qu'à Dakar, l'évolution est plus lente. Des constats similaires sont observés pour les générations suivantes même si l'on note que les différences en faveur de Dakar en début de vie active sont moins nettes. Cette participation plus importante des Loméennes à la vie économique est confirmée par les résultats des enquêtes 1-2-3 menées en 2001-2002 dans les 2 villes (Brilleau *et al.*, 2004). Mais force est de constater que la participation des femmes à l'activité économique n'est pas du tout négligeable à Dakar. En outre, les Loméennes entrent plus vite en activité rémunérée que les Dakaroises. D'une génération à la suivante, les Loméennes sont toujours présentes sur le marché du travail ; le calendrier d'entrée en activité rémunérée ne varie guère selon les générations (Béguy, 2004). Alors qu'à Dakar, les jeunes générations de femmes accèdent moins vite à l'emploi que leurs aînées (Antoine et Dial, 2005).

On note tout de même que la nature précaire des emplois est commune aux deux villes car dans l'ensemble, les femmes sont quasiment absentes des emplois qualifiés salariés à Dakar et à Lomé (Tableau 1). Par contre, il y a une proportion plus importante de salariées subalternes à Dakar qu'à Lomé ; dans l'ensemble 20% des Dakaroises occupaient un emploi subalterne (y compris l'administration et le secteur public) en 2001 contre 4% de Loméennes en 2000. On note qu'à Dakar, cet indicateur augmente d'une génération à l'autre (du simple au triple entre les 2 générations extrêmes) ; les emplois de femmes de ménage et de domestiques sont en effet une exclusivité féminine à Dakar. À Lomé, les femmes excellent plutôt dans le commerce et la vente (Coordonnier, 1987) ; 60% étaient des vendeuses (de produits alimentaires ou autres) au moment de l'enquête. La prédominance de ce type d'emploi concerne toutes les générations à Lomé. À Dakar, cette proportion équivalente est seulement de 30% ; la génération la plus jeune semble moins concernée que les générations plus âgées. Par ailleurs, au moment des enquêtes, si un tiers environ des femmes de chacune des trois générations à Dakar était inactives, cette proportion ne dépasse guère une femme sur cinq à Lomé pour chacune des générations homologues. Le chômage est plus important à Dakar qu'à Lomé et touche davantage la plus jeune génération dans chacune des deux villes.

FIGURE 1 : PROPORTION DE FEMMES EN ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE À DAKAR ET À LOMÉ SELON L'ÂGE ET LA GÉNÉRATION



Source : Traitement des données des deux enquêtes : Dakar (2001) et Lomé (2000).

TABLEAU 1 : RÉPARTITION (EN %) DES FEMMES SELON LEUR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE ET LEUR GÉNÉRATION AU MOMENT DES ENQUÊTES BIOGRAPHIQUES À DAKAR ET À LOMÉ

Catégories socioprofessionnelles	Génération (Dakar)			Génération (Lomé)		
	Ancienne	Intermédiaire	Jeune	Ancienne	Intermédiaire	Jeune
Employée qualifiée salariée	8	7	5	8	6	5
Employée subalterne salariée	6	10	20	4	5	3
Artisan de production indépendante	7	5	4	5	7	11
Commerçante	39	39	20	64	67	53
Étudiante/Apprentie	0	0	9	0	2	10
Chômeuse	4	5	7	1	1	4
Inactive (au foyer)	36	34	35	18	12	14
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Traitement des données des deux enquêtes : Dakar (2001) et Lomé (2000).

La fécondité est en baisse dans les deux capitales mais les dakaroises commencent plus tôt leur vie féconde et ont en moyenne plus d'enfants nés vivants

Des tendances à la baisse de la fécondité sont observées en milieu urbain à partir des résultats EDS dans les deux pays. Si l'on compare l'évolution de la fécondité sur une période à peu près égale dans les 2 pays, on constate que l'indice synthétique de fécondité a diminué de 14% entre 1986 et 1997 (passant de 6,6 à 5,7 enfants par femme) au Sénégal et de 18% entre 1988 et 1998 au Togo (passant de 6,6 à 5,4 enfants par femme). Dans les 2 pays, la fécondité est nettement plus faible lorsque les femmes résident en ville. On note par exemple que par rapport au milieu rural, la fécondité en ville est inférieure de 2,2 enfants au Sénégal (1997) et de 3,2 enfants au Togo (1998). Entre 1988 et 1998, la fécondité a davantage diminué en milieu urbain qu'en milieu rural au Togo ; -1,4 enfants en ville contre -0,5 enfants dans les campagnes. De même, entre 1986 et 1997 au Sénégal, on a enregistré une baisse de 1,1 enfants en milieu urbain contre 0,4 seulement en milieu rural (Ministère de l'Économie, des Finances

et du Plan, 1998 ; Ministère de la Planification et du Développement économique, 1999). Ces tendances sont ici confirmées par l'examen de la descendance des femmes dans les différentes générations à Dakar et à Lomé ; le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme a sensiblement baissé au cours des 3 dernières décennies dans les deux capitales. Même s'il est vrai que les jeunes générations de Dakaroises et de Loméennes n'ont pas encore fini leur vie féconde, on constate qu'au même âge elles ont une fécondité plus faible que celle de leurs aînées. En effet, à 25 ans, on enregistre 1,4 enfants pour la génération la plus âgée contre 0,8 enfants pour la plus jeune génération à Lomé (tableau 2). De plus, alors que les femmes de la génération la plus âgée avaient 3,5 enfants à 35 ans, celles de la génération intermédiaire en avaient eu 2,7 au même âge. À Dakar, à 25 ans, les femmes les plus âgées avaient en moyenne 2,4 enfants contre 1,7 pour celles de la génération intermédiaire et 1,2 pour les plus jeunes. Par ailleurs, on note que dans l'ensemble, les dakaroises ont en moyenne beaucoup plus d'enfants nés vivants que les Loméennes. Tout semble porter à croire que les dakaroises commencent plutôt leur vie féconde et ont ainsi une reproduction plus intense que les Loméennes. C'est ce que confirme l'examen de l'âge médian à la première naissance qui est plus élevé à Lomé qu'à Dakar et ce, quelle que soit la génération. À Dakar, cet indicateur est respectivement de 19, 22 et 24 ans respectivement pour l'ancienne, l'intermédiaire et la plus jeune génération. Alors qu'à Lomé, il est de 22, 23 et 26 ans pour les générations homologues.

TABLEAU 2 : NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS À CHAQUE ÂGE
SELON LA GÉNÉRATION DE FEMMES

Âge	Génération (Dakar)			Génération (Lomé)		
	Ancienne	Intermédiaire	Jeune	Ancienne	Intermédiaire	Jeune
20 ans	1,04	0,50	0,51	0,35	0,31	0,25
25	2,38	1,69	1,18	1,36	1,16	0,80
30	3,80	2,55	1,64	2,57	2,07	1,66
35	4,87	3,37	-	3,48	2,69	-
40	5,42	4,19	-	4,20	3,29	-
45	5,61	-	-	4,37	-	-
50	6,17	-	-	4,50	-	-

Source : Traitement des données des deux enquêtes : Dakar (2001) et Lomé (2000).

On le voit, le travail féminin est une réalité ancienne à Lomé et les femmes y ont une vie féconde moins intense qu'à Dakar où bien que non négligeable, la participation des femmes à l'activité rémunérée n'est pas très répandue. Loin d'établir a priori une relation causale, on peut néanmoins se demander si dans chacune des deux villes, le fait de travailler ou d'exercer un type de travail donné a un effet quelconque sur le risque d'avoir un enfant au cours du temps.

Méthodologie d'analyse et hypothèses explicatives

Méthodes d'analyse

Les informations sur la vie génésique des femmes ne concernent que leurs naissances vivantes ; seules les grossesses ayant abouti à des naissances vivantes sont prises en compte dans les analyses qui suivent. Travailler sur les dates de grossesses plutôt que celles des naissances permet d'éviter des possibles complications dues au fait que les femmes peuvent quitter leur emploi (congés maternité) quelques mois avant l'accouchement.

En outre, nous avons choisi d'analyser l'espacement des grossesses plutôt que le cumul des grossesses au moment de l'enquête. Le processus de constitution de la descendance est une

succession d'étapes franchies par les femmes, allant du mariage (cette étape peut être sautée) à la première grossesse, de la première à la seconde grossesse et ainsi de suite jusqu'à atteindre la dernière grossesse. Dès lors, il convient de se baser sur une approche d'analyse de la fécondité qui permette de prendre en compte l'ensemble des grossesses des femmes interviewées dans les deux capitales. Ce qui aiderait davantage à mettre en parallèle à chaque instant situation professionnelle (variant avec le temps) et survenue de la grossesse. On pourrait ainsi saisir un tant soit peu l'impact global net (après contrôle des autres facteurs) de l'emploi féminin sur la vie reproductive. Dans la pratique, cela revient à considérer l'arrivée d'une grossesse comme un évènement renouvelable. Au total, ce sont 1066 femmes à Lomé et 402 à Dakar et ayant au moins une grossesse qui sont prises en compte dans les analyses. Il convient de noter que les données sont tronquées pour les jeunes générations car l'observation s'arrête au moment de l'enquête et une bonne partie de leur vie reproductive n'est pas prise en compte. Les méthodes de survie (estimateur de Kaplan-Meier) permettent de tenir compte de ce type de troncatures à droite dans l'estimation des indicateurs (Bocquier, 1996 ; Trussel *et al.*, 1992). En outre, la nature rétrospective des données implique que seules les femmes survivantes ou n'ayant pas émigré au moment de l'enquête ont été enquêtées dans chacune des deux villes. Il se pourrait que les femmes interviewées soient le fait d'une sélection en cela que les grossesses rapprochées augmentent les risques de complications de grossesses (fausses couches, prématurées, mort-nés), de décès de l'enfant et de mortalité maternelle.

Dans l'analyse multivariée, nous avons choisi d'utiliser le modèle semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox, lequel n'impose aucune forme à la distribution des quotients et permet de prendre en considération les différents états qu'a connu un individu et de prendre le temps en compte dans l'analyse causale (Cox, 1984 ; Blossfeld *et al.*, 1989 ; Courgeau et Lelièvre, 1989 ; Allison, 1991 ; Trussel *et al.*, 1992 ; Bocquier, 1996). L'une des originalités des modèles de Cox est qu'on peut y introduire des variables explicatives dépendant du temps. L'effet de ces variables dont la valeur peut osciller au cours du temps s'interprète de la même façon que l'effet d'une variable explicative fixe. Les coefficients obtenus sont des risques relatifs ; un coefficient supérieur à 1 indique un risque plus élevé d'avoir une grossesse supplémentaire que dans la catégorie de référence et un coefficient inférieur à 1 un risque plus faible. Si le fait d'être salariée plutôt qu'indépendante diminue le risque de concevoir un enfant, le coefficient associé à cette modalité sera inférieur à 1 (par exemple 0,33) et on dira que *in ceteris paribus*, être salariée diminue de 67% le risque de tomber enceinte (ou divise ce risque par 3,03, l'inverse multiplicatif du coefficient 0,33). Le modèle s'écrit de la sorte :

$$h(t) = h_0(t) \exp(z\beta), \text{ où :}$$

$h_0(t)$ représente la fonction de risque de référence ; $h(t)$ est la fonction de risque d'un individu ayant les caractéristiques z , z étant un vecteur ligne de caractéristiques individuelles et β , le vecteur colonne des paramètres indiquant l'effet de ces diverses caractéristiques. L'aspect paramétrique du modèle de Cox concerne les effets des caractéristiques sur le risque qui sont paramétrés par la forme linéaire $z\beta$. La partie non-paramétrique a trait à l'absence d'hypothèses sur la forme de la fonction de risque de référence $h_0(t)$.

Variables et hypothèses explicatives

Quelques hypothèses relatives aux variables utilisées dans les modèles explicatifs méritent d'être soulignées. À part l'emploi féminin, les différences entre les intervalles des grossesses peuvent s'expliquer par d'autres facteurs socio-culturels et démographiques que nous utilisons comme variables de contrôle dans les modèles de régression. Tous ces facteurs peuvent être regroupés en cinq groupes. Il y a le groupe des facteurs économiques comprenant les étapes du parcours professionnel, le niveau d'instruction et la durée de l'expérience professionnelle. Il y a le groupe des facteurs liés à la vie familiale de la femme regroupant l'âge à la première grossesse, le rang de la grossesse précédente, le sexe et la survie de l'enfant issu

de la grossesse précédente et l'état matrimonial (permettant de distinguer le type et le régime d'union lorsque l'individu est en union). Le groupe des caractéristiques fixes est composé de la cohorte de naissance, l'ethnie, la religion et du lieu de socialisation. Enfin, pour caractériser l'origine sociale de la femme, nous avons retenu le statut socio-économique des parents à travers la profession respective du père et de la mère⁵.

Dans le groupe des variables socio-économiques, l'emploi féminin occupe une place primordiale dans la mesure où c'est le facteur principal dont il faut mesurer ici l'effet net après contrôle des autres facteurs. On s'attend d'une part à ce que les emplois peu qualifiés conduisent les femmes à avoir des intervalles gravidiques courts (et donc une descendance plus élevée) et d'autre part à ce que les femmes au foyer espacent moins longtemps leurs grossesses que celles qui exercent une activité rémunérée. En outre, les femmes ayant une plus longue expérience professionnelle devrait être plus enclines à allonger l'intervalle entre deux grossesses successives du fait d'une certaine motivation au travail au détriment d'une stricte vie familiale. Enfin, que ce soit de façon directe ou indirecte, l'éducation a un impact important sur la fécondité. Les aspirations en matière de fécondité varient selon que l'on soit peu ou très éduquée. Indirectement, l'éducation affecte la fécondité en influençant l'âge au mariage, la connaissance et l'utilisation de la contraception, la participation à l'activité économique et la perception des coûts et bénéfices liés au fait d'avoir des enfants (Joshi, 2002). De ce fait, une plus longue scolarisation devrait allonger les intervalles entre les grossesses à Dakar et à Lomé en diminuant le risque d'une grossesse supplémentaire.

La cohorte de naissance est révélatrice des facteurs structurels ayant marqué la vie des individus enquêtés. Malgré quelques différences au niveau individuel, les femmes appartenant à une même cohorte dans chacune des deux villes traversent des périodes correspondant à des contextes socio-économiques similaires, lesquels peuvent influencer leur comportement de fécondité. Ainsi, les femmes appartenant aux cohortes récentes devraient-elles espacer plus longtemps leurs grossesses. D'abord, parce qu'elles sont devenues adultes à des moments où le contrôle des naissances est devenu un thème récurrent et préoccupant pour les autorités au Sénégal et au Togo (la diffusion de la contraception est devenue plus importante au sein de la population notamment dans chacune des deux capitales). Ensuite, dans les deux sociétés, les jeunes femmes traversent des périodes où l'idée d'une plus grande égalité des rôles de genre dans les deux sociétés est prégnante ; il n'est pas rare d'entendre que la femme ne doit plus avoir comme seuls rôles de se marier, mettre au monde et élever des enfants. Plus que leurs aînées, les jeunes générations de femmes ont connu les contextes économiques difficiles du Togo et du Sénégal durant leur passage à l'âge adulte ; ce qui peut avoir contribué à altérer leurs projets de fécondité et à espacer davantage leurs naissances. Enfin, il est notoire que la forte progression de la scolarisation des filles touche davantage les jeunes générations. La cohorte de naissance peut être utilisée comme proxy de la période calendaire car au même âge, les conditions de vie diffèrent entre générations ayant connu des contextes économiques distincts.

⁵ Il convient de noter que certaines caractéristiques non utilisées (parce qu'elles n'ont pas été saisies par les deux enquêtes) dans ces analyses peuvent entacher la validité de certains résultats obtenus ici : c'est ce qu'on appelle l'hétérogénéité non observée. Nous n'avons pas utilisé par exemple les caractéristiques précises de l'activité exercée (travail à temps partiel ou non, les revenus, etc.), l'activité du conjoint, la présence d'une aide-ménagère dans le foyer ou la possibilité pour les femmes de bénéficier de l'aide de la famille (grands-parents notamment) pour la garde des enfants, sans oublier le comportement post-partum, la pratique contraceptive, lesquels sont susceptibles d'agir sur le comportement de fécondité des femmes, tant à Dakar qu'à Lomé. Nous n'avons pas opté ici de construire des modèles qui tiennent compte de l'hétérogénéité non observée en la modélisant à l'aide d'une distribution connue car cela nécessite d'avoir des informations sur cette hétérogénéité. Nous pouvons tout de même affirmer que l'hétérogénéité non observée est minimisée un tant soit peu par le nombre élevé de variables explicatives utilisées. De plus, l'effet de certains facteurs non utilisés peut être capturé indirectement par les variables utilisées dans les modèles.

La prise en compte de la religion et de l'ethnie permet de vérifier si des principes culturels ou religieux spécifiques peuvent entraîner des comportements particuliers (observables ou non) en matière de reproduction. On peut penser que les comportements d'abstinence post-partum et d'allaitement peuvent varier d'une ethnie à l'autre et avoir ainsi indirectement une influence sur la durée entre deux grossesses successives. À Dakar où la religion musulmane est largement dominante, on pourrait vérifier l'existence de comportement différentiel entre les différentes confréries religieuses⁶. À Lomé, on testera les différences entre catholiques, protestants, animistes et musulmans. Connus pour leur réticence à utiliser les moyens modernes de contrôle de la fécondité, les catholiques devraient avoir des intervalles gravidiques plus courts que les protestants. Il devrait en être de même des musulmans et animistes en raison de leurs attitudes pro-natalistes. Mais l'influence de la religion devrait diminuer ou disparaître en présence des autres facteurs qui pourraient déjà en capturer une bonne partie.

L'âge à la première grossesse est un élément important dans l'étude de l'espacement des naissances (Westoff, 2002 ; Gyimah, 2003) et peut servir de variable intermédiaire à des facteurs non observés. Une entrée en vie féconde précoce peut traduire une certaine propension à privilégier la vie familiale. On suppose donc que les femmes ayant eu tôt une première grossesse ont des intervalles gravidiques plus courts que celles qui ont conçu tardivement leur premier enfant. S'agissant du mariage, on peut également évoquer l'état matrimonial courant de la femme ou plus précisément le type et le régime d'union. Dans deux sociétés où l'institution matrimoniale garde toute sa signification sociale, la prise en compte de l'état matrimonial permet de vérifier s'il n'y a pas de différences liées au type ou au régime d'union dans l'une ou l'autre des deux villes. Ainsi, peut-on vérifier si les unions consensuelles fréquentes à Lomé sont moins fécondes que les unions formelles. À Dakar, il s'agit plutôt de vérifier si les femmes en union polygamique accusent effectivement un retard de calendrier par rapport aux femmes en union monogamique comme nous le présumons. Plusieurs raisons justifient la faible fécondité des femmes en union polygamique. En fait, une femme vivant en ménage polygamique est moins exposée aux risques de grossesses car l'époux est partagé entre plusieurs femmes qui peuvent ne pas cohabiter avec lui. En outre les époux polygames sont souvent bien plus âgés que leurs femmes ; leur capacité à engendrer s'en trouve réduite et atteint automatiquement leurs conjointes. Ensuite, la valorisation d'une forte fécondité dans les sociétés africaines peut faire que les femmes qui se retrouvent en ménage polygame soient celles qui sont moins fécondes de fait. Il n'est pas rare en effet que l'homme se croit obligé de prendre une épouse supplémentaire lorsque le couple n'arrive pas à faire d'enfants. Enfin, la polygamie facilite de facto les pratiques traditionnelles d'espacement des naissances ; d'où une faible fécondabilité des épouses.

Dans un contexte de mortalité élevée, la crainte de voir décéder les enfants peut conduire les femmes à faire beaucoup d'enfants (donc à raccourcir les intervalles entre grossesses) afin de pouvoir garder vivants un certain nombre. Dans ce cas, quel que soit le rang, le décès d'un enfant peut favoriser l'arrivée d'une nouvelle grossesse afin de restituer la dimension de la famille. Nous avons donc introduit le nombre d'enfants déjà décédés dans le modèle explicatif à Lomé⁷. Nous n'avons pas pu utiliser le décès de l'enfant précédent⁸ qui est un facteur

⁶ Les musulmans au Sénégal appartiennent à différentes confréries dont les plus importantes sont les Tidianes et les Mourides.

⁷ Nous avons décidé de ne pas inclure dans les modèles la survie de l'enfant car les dates de décès n'ont pas été collectées à Dakar. On sait juste si l'enfant est encore en vie au moment de l'enquête. L'absence de datation des décès ne permet pas de savoir si le décès de l'enfant issu de la grossesse de rang *n* a eu lieu avant la grossesse suivante.

⁸ En cas de décès de l'aîné issu de la grossesse précédente, le désir de le remplacer (qui peut conduire à une réduction de l'abstinence post-partum et à une moindre utilisation de la contraception) et la réduction de la durée d'aménorrhée post-partum (due à l'abandon de l'allaitement) peuvent favoriser l'arrivée de la prochaine grossesse. Au

important de raccourcissement entre les grossesses en raison du faible nombre de décès d'enfant survenus avant l'arrivée du nouvel enfant. Il est en effet important que le décès de l'enfant issu de la grossesse précédente soit bien antérieur à la grossesse suivante pour que l'impact soit plausible ; ce qui est seulement le cas pour un faible nombre de décès à Lomé. Enfin, dans ce groupe de variables, le rang de la grossesse sert aussi de facteurs de contrôle. Il est évident que la longueur de l'intervalle entre deux grossesses successives n'est pas la même selon le nombre de grossesses déjà réalisées. Les intervalles tendent à être courts en début de vie reproductive et à être longs lorsque l'on atteint une certaine taille de la descendance. On émet l'hypothèse que l'intervalle est d'autant plus court que le rang de la grossesse précédente est petit. Par ailleurs, si on admet que le risque de décéder dans les premières années est plus élevé chez les garçons que chez les filles, on peut émettre l'hypothèse que les intervalles suivant la naissance d'un garçon devraient être plus courts que ceux suivants la naissance d'une fille. En outre, dans le contexte sociétal africain, on peut supposer aussi que le désir d'avoir un sexe donné (en général un garçon pour en faire un héritier) justifie l'arrivée d'une nouvelle naissance.

Provenir d'une classe sociale défavorisée devrait prédisposer les femmes à raccourcir les intervalles gravidiques et à augmenter ainsi le risque de grossesse supplémentaire. Lorsque les parents sont de conditions sociales modestes, les chances d'avoir une longue scolarisation sont faibles, les risques de se marier précocement et d'avoir une grossesse précoce s'en trouvent augmentés et on peut penser que les femmes ayant de telles caractéristiques sont plus enclines à avoir des intervalles courts entre les grossesses. Mais l'inverse est tout à fait possible car une certaine motivation à améliorer leurs conditions de vie peut conduire les individus à prendre conscience de réduire leur descendance. Dans ce cas, provenir d'une classe sociale mal aisée peut conduire à faire moins d'enfants⁹.

Résultats et discussions

Avant de commenter les résultats de l'analyse multivariée, examinons quelques résultats descriptifs présentés dans les tableaux 3 et 4. Nous avons examiné tout d'abord les proportions de femmes qui n'ont pas encore d'enfants à 25 ans (tableau 3) avant de commenter le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme au même âge (tableau 4). Les proportions de femmes n'ayant pas encore d'enfants à 25 ans augmentent avec le niveau d'instruction dans chacune des 2 villes. Ce qui corrobore l'idée que la fécondité diminue avec le niveau d'éducation. On note par ailleurs qu'au même âge, les femmes exerçant une activité salariée sont proportionnellement plus nombreuses que celles installées à leur propre compte à ne pas avoir encore débuté leur vie féconde. Les différences semblent plus prononcées pour les deux générations les plus anciennes à Dakar (32% contre 6% pour l'ancienne et 55% contre 7% pour l'intermédiaire. À Dakar comme à Lomé, et quelle que soit la génération, les femmes qui ne travaillent pas sont dans une proportion plus élevée que celles qui exercent une activité indépendante à ne pas avoir d'enfant à 25 ans.

Ghana, en Érythrée et au Kenya, il a été observé que l'intervalle intergénéral est toujours plus court lorsque l'enfant précédent est décédé que lorsque celui-ci est vivant (Ghilagaber et Gyimah, 2004). Philippe Bocquier (1991) a observé cette stratégie de remplacement des enfants décédés lorsqu'ils sont de rang élevé dans la descendance, à Pikine dans la banlieue de Dakar.

⁹ Cette question est plus complexe qu'il ne paraît et peut être vue sous l'angle des relations entre mobilité sociale et fécondité. Pour plus de détails, voir Kishimba Ngoy (2002).

TABLEAU 3 : POURCENTAGE DE FEMMES N'AYANT PAS ENCORE D'ENFANT À 25 ANS, SELON LE STATUT DANS L'ACTIVITÉ ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION

	Dakar			Lomé		
	Salariée	Indépendante	Ne travaille pas	Salariée	Indépendante	Ne travaille pas
Ancienne	32%	6%	17%	31%	18%	47%
Intermédiaire	55%	7%	30%	52%	27%	49%
Jeune	55%	34%	48%	65%	40%	62%
	Aucun	Primaire	Collège ou plus	Aucun	Primaire	Collège ou plus
Ancienne	10%	4%	44%	23%	28%	40%
Intermédiaire	19%	21%	48%	24%	35%	46%
Jeune	24%	43%	74%	34%	44%	64%

Source : Traitement des données des deux enquêtes : Dakar (2001) et Lomé (2000).

En outre, il apparaît à la lecture des nombres moyens d'enfants à 25 ans qu'à Dakar, les femmes qui étaient salariées à cet âge ont en moyenne moins d'enfants nés vivants que les indépendantes d'une part et les femmes ne travaillant pas d'autre part (tableau 4). Cette tendance concerne toutes les générations. On constate néanmoins que les femmes qui ne travaillent pas ont une parité moyenne moins élevée que celles qui travaillent à titre indépendant. À Lomé, il semble que quelle que soit la génération, ce sont les indépendantes qui ont en moyenne plus d'enfants nés vivants à 25 ans que les autres. On note par ailleurs que tant à Dakar qu'à Lomé, plus le niveau d'instruction augmente, moins élevé est le nombre moyen d'enfants nés vivants.

TABLEAU 4 : NOMBRE MOYEN D'ENFANTS À 25 ANS, SELON L'ACTIVITÉ ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION

	Dakar		
	Ancienne	Intermédiaire	Jeune
Salariée	1,29 (22)	0,73 (27)	0,66 (33)
Indépendante	3,03 (45)	2,48 (38)	1,65 (30)
Ne travaille pas	2,18 (45)	1,62 (72)	1,24 (95)
Aucun	2,81 (63)	2,22 (55)	1,88 (57)
Primaire	2,41 (28)	1,83 (41)	1,13 (54)
Collège ou plus	1,07 (21)	0,87 (41)	0,55 (47)
Ensemble	2,38 (112)	1,69 (137)	1,18 (158)
	Lomé		
	Ancienne	Intermédiaire	Jeune
Salariée	1,06 (35)	0,60 (25)	0,42 (31)
Indépendante	1,54 (147)	1,39 (233)	0,96 (273)
Ne travaille pas	1,12 (68)	0,77 (94)	0,58 (137)
Aucun	1,45 (130)	1,50 (123)	1,16 (119)
Primaire	1,43 (72)	1,11 (101)	0,88 (163)
Collège ou plus	1,00 (48)	0,89 (128)	0,46 (159)
	1,36 (250)	1,16 (352)	0,80 (441)

Note : les chiffres entre parenthèses représentent les effectifs.

Source : Traitement des données des deux enquêtes : Dakar (2001) et Lomé (2000).

Ces résultats descriptifs permettent juste d'avoir une vue exploratoire quant au lien entre le travail féminin et la fécondité. Leur pouvoir explicatif limité peut être compensé par l'analyse multivariée dont nous présentons ci-après les résultats saillants. Il s'agit ici de cerner, après contrôle d'autres facteurs, l'effet net de l'emploi féminin sur le risque d'avoir une nouvelle grossesse au cours de la vie.

C'est à Lomé que le parcours professionnel semble influencer le risque de nouvelle grossesse

L'examen des coefficients (tableau 5) suggère que le parcours professionnel et l'accumulation du capital humain influenceraient en grande partie la conception du prochain enfant à Lomé. Ainsi, les étapes d'emploi qualifié, subalterne, de formation ou d'inactivité sont associées à de courts intervalles entre les grossesses car comme l'indiquent les valeurs des coefficients, à chacune de ces étapes d'activité, les femmes sont soumises au risque de concevoir moins longtemps que leurs homologues observées à une étape d'activité à titre indépendant. Elles ont ainsi un risque moindre de tomber enceinte. Il semble donc se confirmer que les Loméennes dont l'emploi est salarié agrandissent leur famille à un rythme plus lent que leurs consœurs installées à leur propre compte. Ce qui peut se comprendre si l'on admet que les premières ont certainement une moindre emprise sur leur emploi du temps que les secondes car s'il n'est pas certain que ces dernières exercent toujours à domicile, elles peuvent au moins arbitrer à leur avantage un éventuel conflit entre contraintes professionnelles et obligations familiales (toutes choses égales par ailleurs, bien évidemment). Ce qui devrait être difficilement le cas des salariées dont un tel arbitrage n'est pas totalement indépendant de l'employeur. En outre, dans un contexte d'inégalités persistantes entre hommes et femmes sur le marché de l'emploi moderne (et donc en partie salarié), les femmes qui arrivent à obtenir un emploi salarié n'ont certainement pas intérêt à le mettre en péril par de fréquentes interruptions de travail (dues aux nombreuses maternités). Certains employeurs n'hésitent pas à évoquer la moindre productivité des femmes (en raison de nombreuses absences dues à la maternité et aux obligations familiales) pour justifier leur préférence pour les hommes en matière de recrutement. On aurait pu imaginer que les femmes au foyer devraient être plus promptes que celles qui travaillent à titre indépendant à augmenter leur descendance mais il n'est en rien. Dans une société où les femmes ont toujours exercé une activité économique, il se pourrait que les femmes ne soient inactives qu'à un âge avancé. D'où leur moindre propension à agrandir leur famille étant donné qu'il y ait de fortes chances qu'elles aient déjà complété leur descendance. Cet effet de l'inactivité ne serait alors qu'un effet de l'âge avancé des femmes concernées. À Dakar, l'examen des coefficients relatifs au parcours professionnel et au capital humain dans les différents modèles suggère que ce groupe a une influence limitée sur la longueur des intervalles gravidiques. Seul le fait d'être femme au foyer (plutôt qu'employée indépendante) est de façon surprenante associé à de moindres risques de contracter une grossesse supplémentaire. On s'attend en effet à ce que les femmes inactives se consacrent entièrement à la vie familiale et raccourcissent donc l'intervalle entre grossesses.

L'examen des coefficients relatifs aux variables de capital humain suggère qu'à Lomé, plus on en acquière, moins élevé est le risque d'augmenter sa descendance en contractant une grossesse supplémentaire. On note en particulier que l'effet de l'instruction sur le risque de tomber enceinte est manifeste. Ainsi, note-t-on que, toutes choses égales par ailleurs, avoir le niveau du primaire, du collège ou d'au moins le lycée réduit les risques de concevoir un nouvel enfant au fil du temps. De plus, une année supplémentaire d'exercice d'une activité économique réduit de manière très significative le risque d'avoir une nouvelle grossesse. On note également qu'à Dakar, la durée de l'expérience professionnelle et l'instruction retardent l'arrivée de la prochaine grossesse. Mais, toutes choses égales par ailleurs, seul le niveau d'instruction secondaire ou plus est associé à de moindres risques de grossesse supplémentaire.

Toutefois comme à Lomé, plus on a une longue expérience professionnelle, moins vite arrive une nouvelle grossesse au cours de la vie.

TABLEAU 5 : COEFFICIENTS DU MODÈLE DE COX SUR L'ARRIVÉE DE LA PROCHAINE GROSSESSE À DAKAR ET LOMÉ

Variables	Modalités		Coefficients			
	Dakar	Lomé	% (1)	Dakar	% (1)	Lomé
Parcours professionnel et capital humain						
Activité exercée (cvt)	Salariée qualifiée		5,4	0,99	6,9	0,73***
	Salariée subalterne		8,6	0,89	3,7	0,70***
	Indépendante		40,6	Ref.	71,3	Ref.
	Au chômage		2,3	0,90	0,8	0,75
	En formation		2,1	1,25	5,4	0,51***
	Inactive		41,0	0,69***	12,0	0,84***
Durée (en années) de l'expérience professionnelle (cvt)			9,1	0,97***	12,9	0,96***
Niveau d'instruction (cvt)	Aucun		55,6	Ref.	44,4	Ref.
	Primaire		27,9	0,91	30,4	0,76***
	Collège		6,6	0,94	19,3	0,66***
	Lycée ou plus		9,9	0,71**	5,9	0,71***
Variables liés à la vie familiale						
Rang de la grossesse précédente (cvt)	Un		22,8	Ref.	27,2	Ref.
	Deux		17,4	0,84**	22,4	0,79***
	Trois		14,0	0,72***	16,8	0,68***
	Quatre		11,9	0,64***	14,1	0,48***
	Cinq		7,5	0,64***	8,9	0,40***
	Six ou plus		26,3	0,37***	10,6	0,30***
Âge à la première grossesse	Avant 20 ans		69,1	Ref.	47,0	Ref.
	20-24 ans		22,5	0,88	39,7	0,85***
	25 ans ou plus		8,5	0,61***	13,3	0,67***
Sexe de l'enfant précédent	Masculin		49,2	Ref.	49,1	Ref.
	Féminin		50,8	1,14**	50,9	0,94*
Nombre d'enfants décédés (cvt)					0,2	1,25***
État matrimonial (cvt)	Monogame	Monogame coutumière	52,4	Ref.	29,2	Ref.
		Monogame libre			13,4	0,87**
		Monogame formelle			19,3	1,04
	Polygame	Polygame libre	29,1	0,91	3,8	0,87*
		Polygame coutumière	-	-	10,5	0,85**
		Polygame formelle	-	-	5,9	1,05
	Hors union	Hors union	18,5	0,20***	17,9	0,17***
Caractéristiques permanentes						
Cohorte de naissance	Ancienne		53,5	Ref.	50,3	Ref.
	Intermédiaire		29,2	0,76***	35,4	0,73***
	Jeune		17,3	0,70***	14,3	0,51***

Variables	Modalités		Coefficients			
	Dakar	Lomé	% (1)	Dakar	% (1)	Lomé
Groupe ethnique	Wolof	Éwé	31,8	Ref.	38,8	Ref.
	Lébou	Mina	8,3	1,27*	22,1	1,09
	Alpular	Ouatchi	22,3	0,93	18,2	0,99
	Manding	Akposso	1,9	1,42***	5,4	1,06
	Sérère	Kabyè	15,4	1,09	7,1	0,93
	Diola	Cotokoli	5,5	1,01	4,7	0,86
	Autre ethnique	Autre ethnique	14,8	1,13	3,7	0,78*
Religion	Mouride	Aucune	32,5	0,91	4,7	1,04
	Tidiane	Catholique	50,2	Ref.	49,3	Ref.
	Autre musulmane	Traditionnelle	11,4	0,66***	23,7	1,09*
	Chrétienne	Protestante	5,9	0,95	12,1	1,02
		Musulmane	-	-	6,0	1,13
	Autre	-	-	4,2	1,12	
Lieu de socialisation	Capitale		54,7	Ref.	35,5	Ref.
	Rural		25,7	1,08	41,8	1,00
	Urbain		19,6	1,00	22,7	0,94
Origine sociale						
Profession du père	Cadre		26,6	0,91	11,8	1,04
	Ouvrier		22,7	0,97	34,6	1,14**
	Commerçant		10,4	0,98	1,8	0,66**
	Agriculteur		32,1	Ref.	50,3	Ref.
	Autre		8,1	0,97	1,5	1,09
Profession de la mère	Ménagère		52,3	Ref.	14,1	1,15**
	Cadre		1,1	1,93**	0,6	0,77
	Commerçante		23,1	1,26***	49,8	Ref.
	Agricultrice		17,0	0,94	30,5	1,24***
	Autre		6,6	1,06	5,0	1,16
Effectifs à risque (événements)			98031	402(1350)	230946	1066(2448)
-2log-vraisemblance			-	17592,04	-	35901,88
Wald chi2			-	364,50***	-	744,04***
Note : *** signe significatif au seuil de 1 % ; ** au seuil de 5 % et * au seuil de 10 %. cvt : covariable variant dans le temps.						
(1) : c'est la répartition selon les variables explicatives de la durée d'exposition au risque pour 100 femmes-mois.						

Source : Traitement des données des deux enquêtes : Dakar (2001) et Lomé (2000).

Avoir la première grossesse au-delà de 25 ans diminue le risque de nouvelle grossesse

Quant à l'âge à la première grossesse, on note qu'à Dakar, seules les femmes dont la première grossesse a eu lieu au-delà de 25 ans retardent l'arrivée de la prochaine grossesse et ont donc un moindre risque d'agrandissement de leur famille. À Lomé, les femmes ayant eu leur première grossesse après l'âge de 20 ans retardent significativement leurs grossesses (l'effet est d'autant plus important que l'âge augmente). Ce qui peut laisser croire que les femmes qui commencent tard leur vie reproductive s'inscrivent dans une logique de diminution de leur fécondité. D'où une certaine propension à retarder l'arrivée d'un nouvel enfant en allongeant les

intervalles entre grossesses. Par ailleurs, les femmes ayant déjà atteint un certain nombre de grossesses mettent plus de temps que les autres pour concevoir un nouvel enfant. En fait, plus le rang de la grossesse précédente est élevé, moins vite arrive la prochaine grossesse. Tant à Lomé qu'à Dakar, l'effet est très significatif et est d'autant plus intense que le rang augmente. Il y a donc un moindre risque d'agrandissement de la famille dès lors que la descendance devient nombreuse. C'est vraisemblablement le reflet d'un comportement d'arrêt de la fécondité lorsque la taille souhaitée de la famille est atteinte. En outre, on note à Lomé que le risque de concevoir un nouvel enfant est faible si le précédent est une fille plutôt qu'un garçon. Est-ce à dire que l'hypothèse de surmortalité infantile masculine poussant les femmes à faire rapidement un autre enfant se vérifie ici ? Il semble que ce n'est pas le cas car à sexe de l'enfant précédent égal, l'augmentation du nombre d'enfants précédents décédés semble conduire les femmes à accélérer la survenue de la prochaine grossesse. À Dakar, le risque de concevoir un nouvel enfant est plus élevé lorsque l'enfant précédent est une fille plutôt qu'un garçon.

À Dakar, vivre en polygamie ne retarde pas l'arrivée d'une nouvelle grossesse ; à Lomé, les unions consensuelles sont moins fécondes que les unions formelles

À Dakar, la lecture des coefficients des différents modèles semble confirmer, toutes choses égales par ailleurs, que les femmes qui ne sont pas mariées (célibataires, divorcées ou veuves) ont de moindres chances de tomber enceinte dans une société qui ne tolère pas les rapports extraconjugaux. L'hypothèse selon laquelle une situation de polygame (plutôt que monogame) devrait être associée à de faibles risques d'agrandissement de la famille n'est pas confirmée par nos analyses. À Lomé, les résultats semblent indiquer, par rapport aux femmes en union monogamique coutumière, le retard de conception du prochain enfant d'une part pour les femmes non mariées et d'autre part pour les femmes en union libre (qu'elle soit monogamique ou polygamique). Comme nous l'avons dit précédemment, les unions informelles sont susceptibles de conduire à une décohabitation des conjoints, laquelle en réduisant la fréquence des rapports sexuels permet aux femmes d'être moins exposées au risque de grossesse supplémentaire. De plus, il n'est pas rare de voir qu'en Afrique, l'absence de remise de la dot pousse les femmes (ou plutôt pousse la famille de l'épouse à faire pression sur la femme) à ne pas se précipiter pour donner une progéniture nombreuse au mari. Car comment bien accomplir son devoir d'épouse lorsque la compensation matrimoniale sensée matérialiser l'appartenance de la femme au clan du mari- et donc l'obligation qui lui est faite d'assurer à celle-ci une progéniture à sa mesure- n'est pas versée ? C'est là une explication plausible car les unions informelles ne sont pas sanctionnées par la remise de cette compensation.

Parmi les caractéristiques permanentes, seule la cohorte de naissance a une influence notable : les cohortes les plus récentes reportent de plus en plus l'arrivée de la prochaine grossesse

Contrairement aux anciennes générations, les jeunes générations de femmes retardent l'arrivée de la prochaine grossesse, traduisant ainsi de moindres risques de conception du prochain enfant, tant à Dakar qu'à Lomé. Plus on est jeune, moins vite arrive la prochaine grossesse même si la différence entre les générations intermédiaire et jeune n'est pas significative à Dakar. Il serait plus intéressant de voir l'effet d'interaction entre la génération et la période calendaire pour mieux cerner cette influence de la cohorte de naissance. Par ailleurs, l'appartenance ethnique semble ne pas discriminer les femmes quant à l'arrivée de la prochaine grossesse à Lomé. Toutes choses égales par ailleurs, les autres ethnies ne se distinguent pas significativement de l'ethnie Ewé quant au risque de grossesse supplémentaire. Enfin, avoir été socialisé dans un autre milieu que Lomé (ou Dakar) ne favorise pas l'arrivée de la prochaine grossesse comme nous le présumons. À Dakar, les femmes appartenant à l'ethnie lebou et

celles de l'ethnie manding accélèrent l'arrivée de la prochaine grossesse en raccourcissant les intervalles entre grossesses. Peut-être est-ce là l'effet de pratiques traditionnelles d'espacement de naissances propres à ces ethnies. On note aussi que les femmes appartenant à des confréries autres que mouride ou tidiane espacent plus longtemps leurs grossesses.

Par ailleurs, la profession de la mère a une influence significative sur l'arrivée de la prochaine grossesse. Ainsi, note-t-on qu'à Lomé, le fait d'être fille d'une agricultrice ou de ménagère (plutôt que fille de commerçante) fait augmenter le risque de tomber enceinte une prochaine fois. De même, à Dakar, être fille de cadre¹⁰ ou de commerçante (plutôt que fille de ménagère) favorise l'arrivée de la prochaine grossesse. Tout semble porter à croire que ce sont les mères qui sont les plus susceptibles de léguer à leurs filles une attitude moins favorable à une forte fécondité.

Conclusion

Ce travail avait pour but principal de vérifier si, en présence d'autres facteurs explicatifs, les différentes étapes du parcours professionnel des femmes avaient une quelconque influence sur la conception du prochain enfant à Dakar et à Lomé. D'abord, l'analyse comparative du marché du travail montre que les femmes sont plus actives à Lomé même si la participation des femmes à l'activité économique est loin d'être négligeable à Dakar. Mais la forte présence des femmes dans les emplois salariés peu qualifiés est commune aux deux villes. De même, la tendance à la baisse de la fécondité touche les jeunes générations des deux capitales même si la fécondité semble être plus élevée à Dakar qu'à Lomé.

L'analyse de l'effet du travail féminin sur l'intervalle entre les grossesses montre que c'est à Lomé seulement que la participation de la femme à l'activité économique semble avoir un impact statistique évident sur la longueur des intervalles gravidiques. En effet, les femmes qui exercent une activité rémunérée quelconque augmentent l'intervalle entre deux grossesses successives, même lorsqu'elles sont en union. L'hypothèse d'une incompatibilité entre activité salariée et obligations familiales semble se vérifier à la lumière de nos investigations à Lomé car être salariée plutôt qu'indépendante dans cette ville réduit les chances d'agrandir la famille. En effet, l'activité salariée est en effet exercée souvent en dehors de la maison ; ce qui nécessite de faire souvent un arbitrage entre le temps à y consacrer et celui dévolu aux obligations familiales. En l'occurrence, on est tenté de croire ici que cet arbitrage est fait au détriment des devoirs familiaux. Mais il est aussi vrai que les activités indépendantes sont généralement des activités de commerce et de vente qui ne sont pas toujours exercées à domicile (ce qui faciliterait alors le devoir familial). La différence résiderait donc plutôt dans le fait qu'être employée à son propre compte implique certainement une meilleure maîtrise de son emploi du temps que lorsqu'on est salarié. À Dakar où le travail féminin est moins répandu qu'à Lomé (bien que non négligeable), il semble que le parcours professionnel n'a aucune influence notoire sur l'agrandissement de la famille. Il apparaît que dès lors qu'elle est en union, la femme doit bien remplir son rôle familial c'est-à-dire faire des enfants, même si elle exerce une activité rémunérée. L'importance de la vie matrimoniale sur l'agrandissement de la famille est manifeste dans les deux capitales. Mais à Dakar, on ne note pas de différence significative entre monogames et polygames. À Lomé, les unions consensuelles retardent l'arrivée de la prochaine grossesse. L'éducation joue aussi un rôle déterminant en retardant la conception du prochain enfant. Mais là où à Lomé, il suffit d'avoir atteint le niveau primaire pour retarder une grossesse, à Dakar c'est à partir du niveau lycée que les femmes sont susceptibles d'allonger la durée entre grossesses afin de reporter la prochaine. Enfin, dans les deux villes, les cohortes récentes ont apparemment d'autres aspirations quant à la constitution

¹⁰ Le résultat concernant les filles de cadre est à relativiser compte tenu du faible effectif les concernant ; il n'est d'ailleurs significatif qu'au seuil de 10 %.

de leur descendance car elles retardent l'agrandissement de leur famille (à Dakar, les cohorte intermédiaire et jeune ont un comportement semblable mais se distinguent nettement de l'ancienne). Il convient tout de même de relever qu'une bonne part des observations relatives à la cohorte la plus jeune est tronquée par la date de l'enquête ; leur comportement observé s'apparente plus à une estimation de ce qu'il en serait dans les années futures, eu égard aux conditions présentes.

Mais si cette comparaison Dakar-Lomé a permis de cerner les différences entre les deux villes quant à la relation entre le travail féminin et la fécondité, qu'apporte-t-elle de général à l'explication de cette relation chez les femmes africaines ? Si on ne peut affirmer avec certitude ce qui des facteurs économiques ou culturels peut primer dans l'explication de la baisse de la fécondité dans le contexte africain, il apparaît néanmoins à la lumière des résultats que pour rendre compte convenablement de l'influence du travail féminin sur la vie reproductive des femmes africaines, il est important de tenir compte des rapports sociaux de sexe et des rôles statutaires en jeu. La place des femmes dans la société, la division sexuelle du travail et la nature patriarcale des rapports hommes-femmes sont liées à la stratégie reproductive dans une société donnée. Dans un contexte socioculturel comme celui de Dakar où l'idéal de la prédominance du mari dans le foyer reste fort et intégré par les femmes, les aspirations et attitudes des femmes en matière d'emploi et de reproduction peuvent être altérées de sorte que l'effet déprimant de l'emploi féminin sur la fécondité est faible. En effet, il semble ici que le système patriarcal a une telle emprise à Dakar que quand bien même les femmes arrivent à s'investir sur le marché du travail, leur statut social évolue sans doute péniblement et la domination masculine n'est pas prête de s'éroder. D'ailleurs, les dakaroises consentent volontiers cette domination masculine et ne réclament pas forcément l'égalité dans le couple quand bien même leur rôle économique devient évident en raison de l'incapacité grandissante des hommes à assumer leurs rôles de pourvoyeur financier du ménage (Nanitelamio, 1995 ; Adjamagbo *et al.*, 2004). Tout porte à croire que ce sont leurs attitudes et aspirations quant à leur rôle qui affectent la relation entre emploi féminin et la fécondité plutôt que la difficulté de concilier le fait d'avoir des enfants et d'exercer une activité rémunérée. Alors qu'à Lomé où les femmes ont depuis longtemps investi le marché du travail (avant même que les maris ne perdent leur pouvoir économique), elles semblent considérer le travail comme une alternative légitime à leurs rôles de mère et épouse. Leur ancrage dans la vie économique semble leur avoir donné les moyens de pouvoir contrôler leur fécondité en améliorant certainement leur statut dans la société. Le travail féminin est une valeur sociale reconnue et est depuis longtemps déjà un élément fondamental de l'identité féminine, leur conférant ainsi une certaine autonomie économique. Dans un contexte comme celui de Dakar, la promotion de l'emploi féminin risque d'être une solution insuffisante pour permettre de réduire la fécondité (en rendant plus aiguë l'incompatibilité spatio-temporelle) tant qu'on n'aura pas attaqué les racines profondes de la subordination des femmes, à savoir l'organisation patriarcale de la société, afin de réduire l'incompatibilité normative. Par ailleurs, les résultats sur l'effet du niveau d'instruction semblent conforter l'idée selon laquelle le contexte culturel peut déterminer le seuil d'instruction que doivent atteindre les femmes avant de pouvoir contrôler leur fécondité. Dans les sociétés à forte hiérarchisation sexuelle comme la société dakaroise, les femmes ne peuvent arriver à décider de leur vie reproductive que si elles atteignent un niveau élevé d'instruction, susceptible de contrecarrer les effets du degré de domination des hommes.

BIBLIOGRAPHIE

- ADJAMAGBO A., ANTOINE P., DIAL F.B., 2004. Le dilemme des Dakaroises : entre travailler et bien travailler, in : *Gouverner le Sénégal : entre ajustement structurel et développement durable* (M.C. DIOP éd.), pp. 247-272, Paris, Karthala, 299 p.
- ADJAMAGBO A., ANTOINE P., BÉGUY D., DIAL F.B., 2006. Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé ? *Document de travail*, DT/2006-04, Paris, DIAL, 18 p.
- ANTOINE P., BÉGUY D., 2005. Contexte économique et constitution de la famille en milieu urbain africain : les cas de Dakar et Lomé, *XXV Congrès international de la Population*. Tours, UIESP, 18-23 juillet 2005, 24 p.
- ANTOINE P., DIAL F. B., 2005. Mariage, divorce et remariage à Dakar et Lomé, in : *Familles au Nord, Familles au Sud* (K. Vignikin et P. Vimard dir.), pp. 205-232, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 689 p.
- ANTOINE P., FALL A. S. (dir.), 2002. *Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar*, Rapport d'étape. Dakar, CODESRIA, IFAN, IRD, 118 p + annexes (document multigraphié).
- BÉGUY D., 2004. Emploi féminin et fécondité à Lomé : quelles interactions ? *Document de travail*, DT/2004-14, Paris, DIAL, 24 p.
- BLOSSFELD H. P., HAMERLE A. et MAYER K. U., 1989. *Event History Analysis. Statistical Theory and Application in the Social Sciences*. – Millsdale, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 294 p.
- BOCQUIER P., 1991. Les relations entre mortalité des enfants et espacement des naissances dans la banlieue de Dakar (Sénégal), *Population*, n°4, pp. 813-832.
- BOCQUIER P., 1996. *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata*, Paris, CEPED, 208 p. (Coll. Documents et Manuels).
- BRILLEAU A., ROUBAUD F. et TORELLI C., 2004. L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept États membres de l'UEMOA. Principaux résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002, *Document de travail*, DT/2004-06, Paris, DIAL, 56 p.
- CALDWEL J. C., 1982. *Theory of fertility decline*. Academic Press, London.
- COLLIER P., EDWARDS A.C., ROBERTS J., BARDHAN K., 1994. Gender Aspects of Labour Allocation During Structural Adjustment - A Theoretical Framework and the African experience in *Labor Markets in an Era of Adjustment* (S. Horton, R. Kanbar et D. Mazumdar eds.), Vol. 1. Edi-World Bank. Washington, pp. 277-345.
- CORDONNIER R., 1987. *Femmes africaines et commerce. Les revendeuses de tissu de la ville de Lomé (Togo)*. Paris, L'Harmattan, 190 p. (Col. Villes et entreprises).
- COURGEAU D. et LELIÈVRE E., 1989. – *Analyse démographique des biographies*, Paris, INED, 268 p.
- GHLAGABER G. et GYIMAH S.O., 2004. A family of flexible parametric duration functions and their applications to modelling child-spacing in Sub-saharan Africa, *Discussion Paper*, 04-01, 32.p (<http://www.ssc.uwo.ca/sociology/popstudies/dp04-01.pdf>).
- GYIMAH S.O., 2003. A cohort analysis of timing of first birth and cumulative fertility in Ghana. *Population Research and Policy Review*, 22, pp. 251-266.
- JOSHI H., 2002. Production, reproduction and education : women, children and work in a British perspective, *Population and Development Review*, Vol. 28, n°3, pp. 445-474.

- KEMPENEERS M., 1987. *Femmes et mouvements du travail. Pour un élargissement de l'analyse démographique de l'activité salariée et de l'activité maternelle des femmes*. Montréal, Université de Montréal, 311 p. Thèse de Ph. D en démographie, (Collection de thèses et mémoires n° 29).
- KEMPENEERS M. et LELIÈVRE E., 1991. Analyse biographique du travail féminin, *Revue européenne de démographie*, 4, pp. 377-400.
- KOUAMÉ A. (dir.), 1999. *Éducation et emploi des femmes à Abidjan*, Paris, L'Harmattan, 288 p (Collection sociétés africaines & diaspora).
- LOCOH T., 1984. *Fécondité et famille en Afrique de l'Ouest. Le Togo méridional contemporain*. Paris, INED-PUF, 176 p.
- LOCOH T. et TICHIT C., 1996. Introduction in Locoh T., *Genre et Développement : des pistes à suivre* (A. Labourie-Racapé. et C. Tichit eds.), Paris, CEPED, pp. 1-8.
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN, Direction de la prévision et de la statistique, Macro International Inc, 1998. *Enquête démographique et de santé au Sénégal 1997 (EDS III)*. Dakar, Calverton, 238 p.
- MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, Direction de la Statistique, Macro International Inc., 1999. *Enquête démographique et de santé au Togo 1998 (EDS II)*. Lomé, Calverton, 287 p.
- NANITELAMIO J. 1995. Insertion urbaine et représentations des statuts féminins, in : *La ville à guichets fermés ?* (P. Antoine et A. B. Diop eds), Dakar, IFAN/ORSTOM, pp. 277-289.
- OPPONG C., 1988. Les femmes africaines : les épouses, les mères et les travailleuses in : *Populations et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*. Paris., l'Harmattan. Pp. 421-440.
- OPPONG C., 1991. Les rapports entre le travail des femmes et les comportements démographiques : quelques éléments tirés de recherches en Afrique de l'Ouest, *Documents de travail « Travail et population en Afrique subsaharienne »*, 12, Genève, BIT, 39 p.
- PICHÉ V., POIRIER J., et NEILL G., 1989. Travail des femmes et fécondité dans les pays en développement : que nous a appris l'Enquête mondiale de la fécondité ?, *Cahiers québécois de démographie*, vol. 18, n°1, pp 159-184.
- PICHÉ V. et POIRIER J., 1995. Divergences et convergences dans les discours et théories de la transition démographique in : *Transitions démographiques et sociétés. Chaire Quételet 1992* (D. Tabutin, T. Eggerickx et C. Gourbin, dir), Louvain-la-Neuve, Académia/L'Harmattan, pp. 111-132.
- RINDFUSS R.R et BREWSTER K. L., 1996. Childrearing and fertility, *Population and Development Review*, Vol. 22, Supplement : fertility in the United States : New Patterns, New theories, pp. 258-289.
- SHOCKAERT I., 2005. Travail féminin et fécondité en Amérique latine : un état de la question, *Population*, vol°60, n°1-2, pp. 157-178.
- STANDING G. 1983. Women's work activity and fertility in : *Determinants of fertility in developing countries* (R.A. BULATAO et R.D. LEE eds.), Vol.1, New York, Academic press, pp. 517-546.
- THIRIAT M-P., 2000. « Les pratiques matrimoniales, au principe des systèmes de genre », in : *Rapports de genre et questions de population* (M. Bozon et T. Locoh), Paris, INED, Dossiers et Recherches n°85, pp. 81-94.
- TRUSSELL J., HANKINSON R. et TILTON J., 1992. *Demographic applications of event history analysis*. – Oxford, Clarendon Press, 276 p.

- URD - DGSCN, 2002. Famille, migrations et urbanisation au Togo, Fascicule 4 : *Migrations et insertion urbaine à Lomé*, Lomé, 122 p. + annexes.
- WESTOFF, C. F., 1992. Age at marriage, age at first birth and fertility in Africa. *Word bank technical paper*, n°169, Washington D.C, World Bank.